



République et canton de Genève

# AVIS

En application

- de l'arrêté du Conseil d'Etat du 9 avril 2020 ;
- des directives du département de la cohésion sociale du 12 mai 2020 ;
- de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984 ;

**LE CONSEIL MUNICIPAL  
de la commune de VANDŒUVRES est convoqué,**

**en séance extraordinaire, le mardi 2 juin 2020 à 19h.00  
à la salle des combles de l'école**

## ORDRE DU JOUR

1. Lecture de l'arrêté du Conseil d'Etat du 9 avril 2020 validant les élections des conseils municipaux du 15 mars 2020, publié dans la Feuille d'Avis Officielle (FAO) du 14 avril 2020 ;
2. Prestation de serment des conseillers municipaux entre les mains du doyen d'âge ;
3. Election du bureau du Conseil municipal ;
4. Nomination des diverses commissions.

### Informations COVID-19

En raison de la situation sanitaire, aucun public ne peut assister à cette séance. La séance sera diffusée en direct, en streaming sur le site internet de la commune. Le lien sera mentionné sur le site internet de la commune ([www.vandoeuvres.ch](http://www.vandoeuvres.ch)).

Pour Catherine Kuffner Maire



Vandoeuvres , le 25 mai 2020 / mr